



DEMANDE D'AIDE AUX ACTIVITES CULTURELLES OU ARTISTIQUES

Année 2026

Imprimé à compléter et à envoyer à la Caf de l'Allier accompagné des pièces justificatives avant le 25/12/2026
(attention toute demande incomplète ne sera pas traitée)

(Aide accordée dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible)

(Votre quotient familial de janvier 2026 ne doit pas dépasser 1 000 €)

Vous êtes allocataires de la Caf de l'Allier, bénéficiaire de prestations au titre d'enfant à charge, votre quotient familial de janvier 2026 ne dépasse pas 1 000 € et votre enfant de 6 à 17 ans est actuellement inscrit dans une structure pour pratiquer une activité culturelle ou artistique régulière.

A COMPLETER PAR LA STRUCTURE

Nom et adresse de la structure

Nom du référent de la structure

Téléphone Mail

Certifie que l'enfant né(e) le
est inscrit et pratique l'activité
pour l'année 2026.

Le coût annuel de l'activité s'élève à €

Des aides complémentaires sont-elles attribuées pour l'enfant ? (exemple : pass agglo, aide de la commune,...)

Oui Non

Si oui, par quel organisme

Pour quel montant €

Le montant réglé par la famille est de €

Fait à, le / /

Signature du responsable et tampon de la structure obligatoires

A COMPLETER PAR L'ALLOCATAIRE

Numéro allocataire

Je soussigné(e), (nom et prénom) demeurant à l'adresse certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur la présente demande sont exacts.

Vous devez impérativement joindre un justificatif de votre règlement à cette demande.

Fait à, le / /

Signature

Emplacement réservé à la Caf

PIEVAC

MAT 000000
IDX L 2052000 B 031



0000000205200000000